

MEMO / 23 mai 2012

La situation des Roms dans 11 États membres de l'UE Les résultats de l'enquête en bref

Le rapport sur la situation des Roms dans 11 États membres de l'UE (*The situation of Roma in 11 EU Member states – Survey results at a glance*) présente les premiers résultats clés des deux enquêtes menées par la FRA ainsi que le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), la Banque mondiale et la Commission européenne (CE) sur les conditions de vie et les expériences de discrimination **des Roms et des « non-Roms » vivant à proximité** dans 11 États membres de l'UE. Les données soutiennent les efforts entrepris par les institutions et les États membres de l'UE pour mettre en œuvre des stratégies nationales d'intégration des Roms qui soient fondées sur des données probantes et suffisamment ciblées, conformément au cadre de l'UE, afin d'améliorer réellement la vie des Roms.

C'est la première fois qu'une enquête quantitative sur les populations roms a été menée à grande échelle en **France**, en **Italie** et au **Portugal**. Ces États membres ont fait l'objet d'une étude parallèlement à la **Bulgarie**, l'**Espagne**, la **Grèce**, la **Hongrie**, la **Pologne**, la **République tchèque**, la **Roumanie** et la **Slovaquie**, qui sont les pays où les Roms vivent en grand nombre.

Les gouvernements et les citoyens sont conscients de l'exclusion et de la précarité des Roms. Les résultats révèlent des **situations similaires d'exclusion à grande échelle dans tous les États membres de l'UE**. Des mesures rapides et efficaces sont nécessaires pour améliorer la situation. L'intensification des efforts d'intégration des Roms ne produira toutefois de résultats durables que si les communautés locales roms et non roms participent aux efforts visant à instaurer la confiance, à développer la cohésion sociale et à lutter contre les préjugés et les discriminations.

La mise en œuvre des politiques nationales d'intégration des Roms doit amener des résultats tangibles et mesurables « sur le terrain » pour **atteindre les objectifs fixés par la [stratégie de croissance de l'UE « Europe 2020 »](#)**. À cet égard, la FRA, le PNUD et la Banque mondiale continueront, dans le cadre de leurs missions respectives, à soutenir les efforts des institutions et des États membres de l'UE visant à améliorer la condition des Roms.

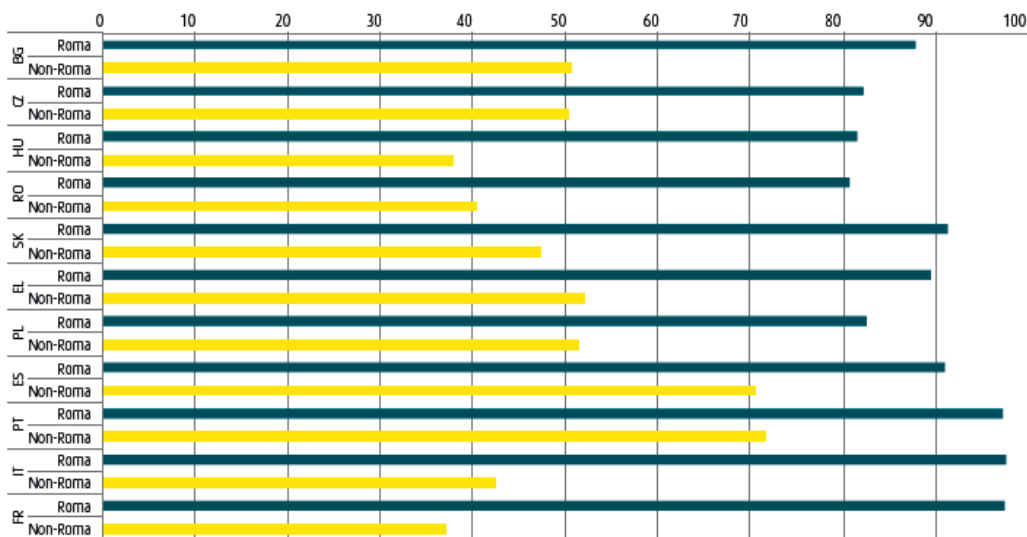
La FRA **reconduira l'enquête** à mi-parcours et à la fin du processus « Europe 2020 » dans le but de fournir des données comparatives fiables rendant compte des tendances dans le temps et d'un pays à l'autre afin d'aider les institutions et les États membres de l'UE à mesurer les progrès accomplis. Les enquêtes soutiendront donc les objectifs d'« Europe 2020 » en matière d'emploi, de productivité et de cohésion sociale en Europe. La FRA effectuera parallèlement **en 2013 une recherche qualitative de terrain**, en concertation étroite avec les communautés locales, pour déterminer quelles mesures

imputables à la mise en œuvre des stratégies nationales sur le terrain sont les plus efficaces et pour quelles raisons. La FRA élaborera avec les États membres des **méthodes et des indicateurs de suivi** permettant une analyse comparative de la situation des Roms dans toute l'UE.

GRAPHIQUES DES RESULTATS CLES

1. Dans tous les États membres de l'UE faisant partie de l'enquête, plus de 80 % des Roms interrogés vivent dans un ménage menacé par la pauvreté

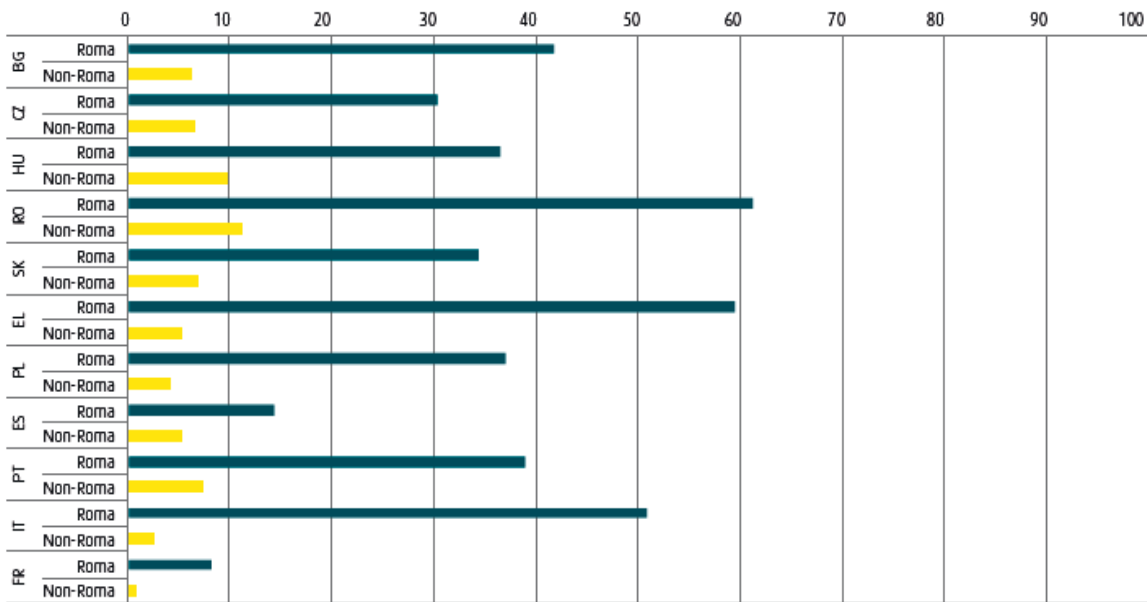
Figure 1 : Personnes vivant dans un ménage menacé par la pauvreté (%)



Source : Enquête pilote de la FRA sur les Roms, 2011

2. En moyenne, environ 40 % des Roms interrogés vivent dans un ménage dont l'un des membres s'est couché, au moins une fois au cours du mois écoulé, en ayant faim par manque de moyens pour l'achat de nourriture.

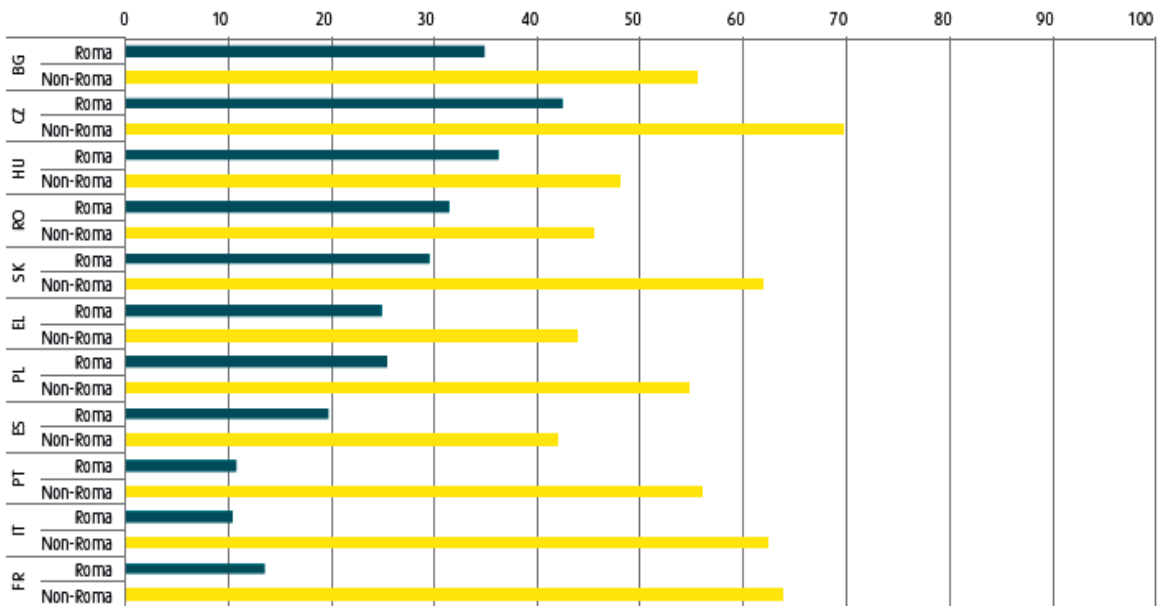
Figure 2 : Personnes vivant dans un ménage dont l'un des membres s'est couché en ayant faim au moins une fois au cours du mois écoulé (données agrégées, en %)



Source : Enquête pilote de la FRA sur les Roms, 2011 ; enquête régionale sur les Roms PNUD/Banque mondiale/CE, 2011

3. En moyenne, parmi la population interrogée, moins d'un Rom sur trois est salarié.

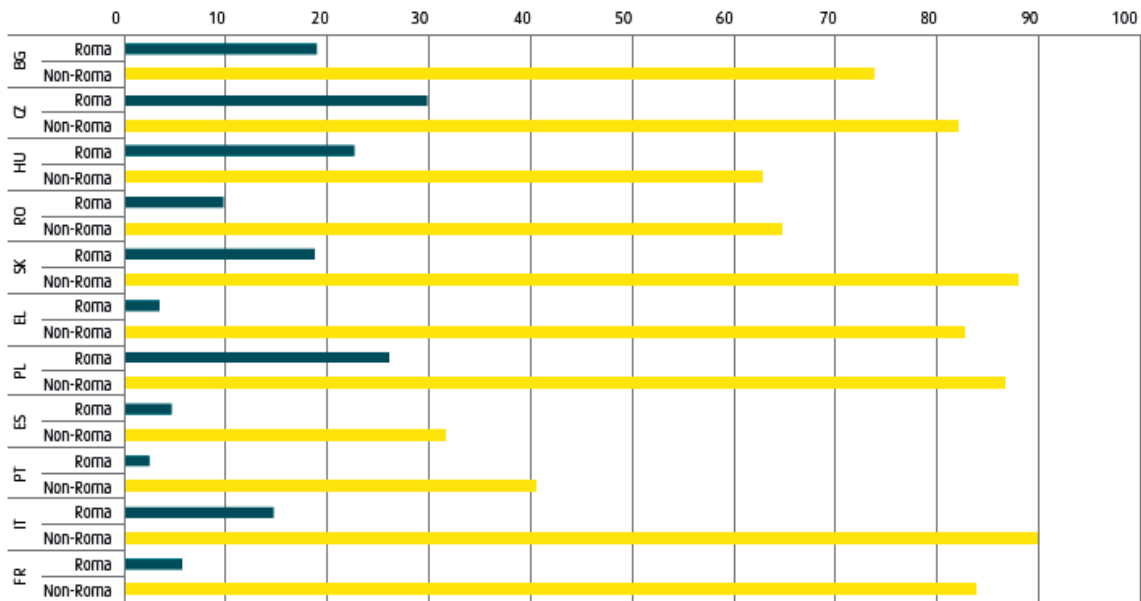
Figure 3 : Membres d'un ménage, âgés de 20 à 64 et salariés (données agrégées, en %) sauf activité indépendante



Source : Enquête pilote de la FRA sur les Roms, 2011 ; enquête régionale sur les Roms PNUD/Banque mondiale/CE, 2011

4. En moyenne, 15 % des Roms interrogés ont complété un enseignement secondaire supérieur, contre plus de 70 % de non-Roms.

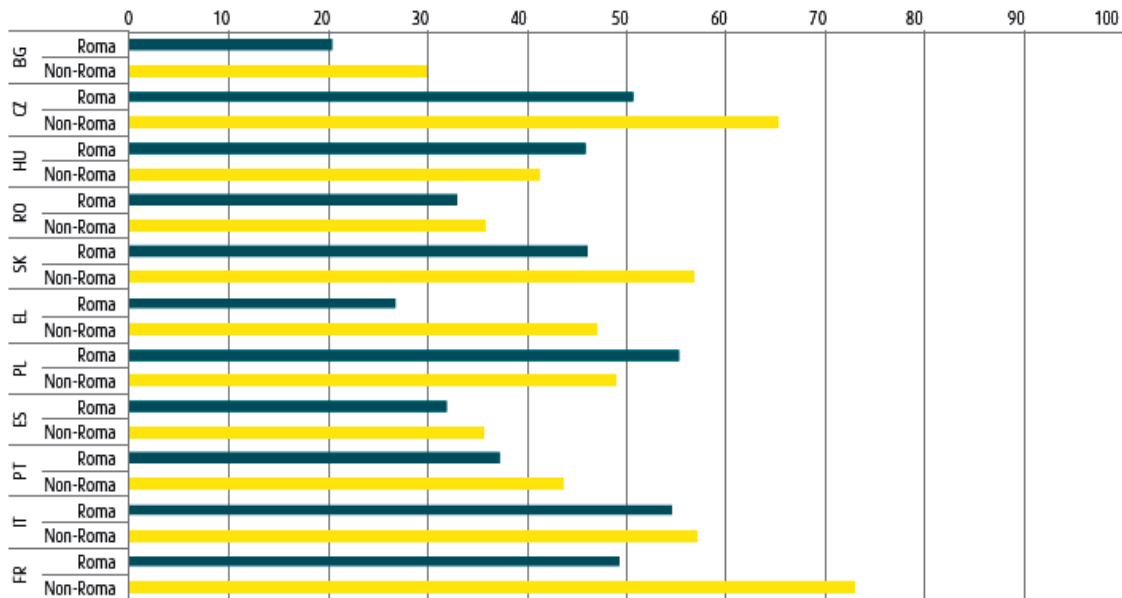
Figure 4 : Membres d'un ménage, âgés de 20 à 64 et ayant complété un enseignement secondaire supérieur général ou professionnel (données agrégées, en %)



Source : Enquête pilote de la FRA sur les Roms, 2011 ; enquête régionale sur les Roms PNUD/Banque mondiale/CE, 2011

5. Environ 40% des Roms interrogés ont connaissance de la législation interdisant la discrimination à l'encontre de personnes issues de minorités ethniques postulant à un emploi.

Figure 5 : Répondants âgés de 16 ou plus ayant connaissance d'une loi interdisant la discrimination à l'encontre de personnes issues de minorités ethniques postulant à un emploi (données agrégées, en %)



Source : Enquête pilote de la FRA sur les Roms, 2011 ; enquête régionale sur les Roms PNUD/Banque mondiale/CE, 2011

Le rapport portant sur la situation des Roms dans 11 États membres et les résultats de l'enquête (*The situation of Roma in 11 EU Member states – Survey results at a glance*) est disponible sur le site <http://fra.europa.eu>

Les activités de la FRA au sujet des Roms sont disponibles à la page suivante : http://fra.europa.eu/fraWebsite/roma/roma_en.htm

Stratégies nationales reçues par la Commission européenne : http://ec.europa.eu/justice/discrimination/roma/national-strategies/index_fr.htm

Pour toute question supplémentaire, veuillez prendre contact avec le bureau de presse de la FRA :

Courrier électronique : media@fra.europa.eu

Tél. : +43 1 58030-642